



4B PARTICIPATIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la
société à responsabilité limitée 4B PARTICIPATIONS
en société par actions simplifiée

4B PARTICIPATIONS
Société à Responsabilité Limitée

Lieudit « Val Claret » - 73320 TIGNES

4B PARTICIPATIONS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE 4B PARTICIPATIONS EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés de la société 4B PARTICIPATIONS,

En notre qualité de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- 4B PARTICIPATIONS exerce une activité de holding animatrice au sein de la Maison Bouvier, dont les activités opérationnelles sont principalement exercées dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration à Tignes. Elle assure notamment la gestion et le contrôle de ses filiales ainsi que différentes prestations de services à leur bénéfice.
- Le projet de transformation en société par actions simplifiée répond à un objectif d'adaptation de la forme juridique et de la gouvernance de la société, notamment en vue d'accompagner l'évolution de son actionnariat.



- Les derniers comptes annuels, clos le 30 septembre 2025, ont été arrêtés par la gérance, approuvés par l'assemblée générale et certifiés par nos soins le 30 juin 2026 avec une opinion comportant deux réserves. Ils font apparaître un chiffre d'affaires de 2 590 795 euros, un résultat d'exploitation de 410 505 euros, un bénéfice net de 266 799 euros et des capitaux propres de 1 591 753 euros, pour un capital social de 1 360 000 euros. L'actif comprend notamment des titres de participation inscrits pour une valeur nette comptable de 3 284 392 euros. L'endettement financier s'élève à 4 041 250 euros.
- La première réserve porte sur l'absence de dépréciation des titres de la société CUSENA à hauteur de 5 000 euros et d'une partie de la créance en compte courant détenue sur cette société à hauteur de 200 000 euros. Après prise en compte de ces corrections, le résultat de l'exercice et les capitaux propres seraient minorés de 205 000 euros ; les capitaux propres corrigés ressortiraient ainsi à 1 386 753 euros et demeureraient supérieurs au capital social.
- La seconde réserve porte sur la comptabilisation d'un produit et d'une charge d'exploitation de même montant, soit 149 588 euros, correspondant à une opération interne à la société sans substance économique vis-à-vis d'un tiers. Cette anomalie est sans incidence sur le résultat d'exploitation, le résultat net, les capitaux propres et le total du bilan.
- Une situation comptable intermédiaire au 31 mai 2026, préparée par la société et n'ayant fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître un bénéfice de 524 020 euros. Cette date intervient après la saison d'hiver, qui représente la majeure partie de l'activité annuelle de la Maison Bouvier compte tenu de sa forte saisonnalité.

Ecully, le 15 septembre 2026

Le Commissaire aux comptes,
AK AUDIT & CONSEIL

Signé par Arnaud Krauskopf
Le 15 sept. 2026

Arnaud KRAUSKOPF doc_4zvQ
tx_wwgvV3qggyQP

Arnaud KRAUSKOPF,
Commissaire aux comptes